

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

Discours pour les Assises de la Réserve

À Paris, le jeudi 10 mars 2016

– Seul le prononcé fait foi –

Mesdames et Messieurs,

Chers réservistes, chers acteurs de la Réserve,

Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui, pour ouvrir cette journée consacrée aux hommes et femmes qui ont fait le choix de s'engager dans les réserves de la Défense.

Je veux commencer en les saluant, ces hommes et ces femmes, parce qu'ils sont venus en nombre aujourd'hui, et que le choix qu'ils ont fait, les honorent et nous engagent.

Il les honore parce que s'engager au service de son pays, au sein de la Défense, dans un contexte lourd de menaces, fait absolument sens et en même temps ne va jamais de soi. Les réservistes ont une vie personnelle et professionnelle déjà remplie ; ils prennent cependant de leur temps, de leur énergie, pour se consacrer – de mille façons, toutes importantes – à la Défense de la Nation. C'est ce choix que je veux saluer.

C'est aussi un choix qui nous engage, nous au ministère de la défense, dans les armées, et je m'adresse ici à tous les acteurs de la Réserve, parce que notre devoir est d'employer au mieux ce formidable ensemble de compétences et de talents, à un moment où notre pays est exposé à de graves menaces et en a donc particulièrement besoin.

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui, réservistes et acteurs de la Réserve, ensemble, pour un temps d'échanges autour de son avenir.

Ce qui est, je veux y insister, crucial dans les moments que nous traversons.

Ministre de la Défense, j'attends beaucoup de cette journée. Elle doit donc permettre de saluer 1'implication des réservistes, dans l'effort de défense et de protection des populations. Elle doit marquer une étape dans l'effort de rénovation de la réserve que nous avons entrepris, avec les chefs d'état-major et l'ensemble du Gouvernement, avec aussi l'appui déterminé de la Représentation nationale. Elle se développe d'ailleurs sur un mois de manifestations, du 6 mars au 2 avril, avec plus de 350 activités sur tout le territoire pour multiplier les rencontres entre les réservistes et le public.

Cette année en particulier, au-delà de la traditionnelle Journée Nationale du Réserviste, j'ai voulu que se tiennent les premières « Assises de la Réserve », ici à l'Ecole militaire. L'enjeu, c'est de poser ensemble les bases de la place nouvelle que j'entends que nous donnions aux réserves, alors que les armées et la gendarmerie se trouvent particulièrement sollicitées, à l'extérieur de nos frontières comme sur le territoire national lui-même.

*

Je reviendrai d'abord sur le contexte, qui commande ces évolutions. Plus que jamais, en effet, nous avons besoin des réservistes pour faire face à la menace terroriste inédite, par son ampleur et ses formes, qui pèse sur le territoire national. Les attentats survenus en 2015 nous ont fait prendre conscience de la nécessité d'adapter notre réponse à une menace qui s'est organisée, et même militarisée. Face à des actes de barbarie, de guerre, les armées ont été immédiatement engagées sur le territoire national, dans le cadre de l'opération Sentinelle, du plan Cuirasse de protection du ministère, mais aussi à travers le renforcement de nos postures permanentes dans le milieu aéro-maritime.

Dès le lendemain des attentats de janvier, ce sont 10.000 hommes qui ont été déployés en trois jours, pour compléter et renforcer l'action des forces de sécurité intérieure. Cet emploi des armées sur le territoire n'est pas nouveau. Je viens de citer les postures permanentes de sûreté aérienne et de sauvegarde maritime, assurées par l'armée de l'Air et la marine nationale, qui en sont des exemples.

Mais cet engagement prend aujourd'hui une dimension nouvelle. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'un débat se tiendra dans les deux assemblées, la semaine prochaine, autour du rapport que je viens d'adresser au Parlement sur les conditions d'emploi des armées lorsque celles-ci interviennent sur le territoire national pour protéger la population.

A côté de ces missions de protection sur le territoire national, les armées sont aussi, bien sûr, particulièrement sollicitées à l'extérieur.

La France, vous le savez, est mobilisée dans la guerre contre les groupes terroristes militarisés, à commencer par Daech, au Levant avec l'opération Chammal, comme au Sahel avec l'opération Barkhane. Elle contribue à la paix et à la stabilisation au Liban, mais aussi en RCA avec Sangaris dont nous devrions progressivement nous désengager cette année. Elle est par ailleurs engagée sur de nombreux théâtres maritimes : je pense principalement à la Méditerranée avec la crise migratoire, à l'océan Indien depuis lequel nous menons également nos campagnes contre Daech, ou encore pour aider le continent africain à assumer progressivement sa propre sécurité maritime dans le Golfe de Guinée. Et elle développe des actions de coopération dans le contre-terrorisme sur tout l'arc de crise qui va de l'Asie centrale et orientale à l'Océan atlantique.

Présentes sur terre, sur mer et dans les airs, nos armées et les services de la défense sont également mobilisés pour contrer les menaces cyber et développer une posture de cyberdéfense, qui est l'une des nouveautés de la fonction de protection renouvelée dont nous débattrons la semaine prochaine.

Notre service de santé, de son côté, répond aux attentes de l'Etat face aux risques de pandémies ou d'agressions NRBC; il apporte en outre un concours déterminant pour soigner et accompagner les victimes du terrorisme, comme il l'a démontré avec une excellence remarquée dès la nuit du 13 novembre 2015. Je veux citer encore nos services de soutien, notamment celui des Essences, qui mènent souvent dans l'ombre une action indispensable au déploiement et au bon

déroulement de toutes ces opérations. Tous sont aujourd'hui intéressés par la réserve – je vais y revenir.

La gendarmerie nationale, de son côté, se trouve aussi fortement engagée pour assurer ses missions de sécurité publique dans le contexte de menaces que j'ai décrit. Elle mobilise un volume important de réservistes, qui sont intégrés dans les missions opérationnelles des unités.

Tous, nous sommes donc confrontés à une mobilisation exceptionnelle :

- exceptionnelle par son volume, 34 000 militaires des trois armées étant déployés 24h/24 à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, au sein de 25 OPEX différentes pour m'en tenir à celles-là;
- exceptionnelle aussi dans sa complexité, au regard de l'intensité et la diversité des opérations ;
- exceptionnelle encore dans son rythme d'activités, qui se traduit par une sollicitation particulièrement forte de nos armées.

C'est dans ce contexte que le Président de la République a pris la décision de renforcer les effectifs et les capacités militaires dès la présente LPM. Une actualisation de la Loi de programmation militaire votée en 2013 a donc été conduite pour adapter au mieux notre défense à ces défis de sécurité. Le budget de la Défense est en cours d'augmentation dans des proportions inédites, et soutient en particulier l'annulation de toutes les déflations qui étaient encore

prévues jusqu'en 2019. Cet effort bénéficiera particulièrement aux forces opérationnelles, à la cyberdéfense et au renseignement ; à travers elles, il a aussi vocation à renforcer le contrat de protection.

*

La montée en puissance des réserves trouve son sens, je dirais même sa nécessité, dans le contexte de mobilisation exceptionnelle de nos armées que je viens de rappeler.

Elle apporte en premier lieu un renfort opérationnel qui peut être décisif.

Les réservistes opérationnels ont vocation, je veux le rappeler, à effectuer les mêmes missions que les personnels d'active, en unités ou dans les états-majors, dans le domaine opérationnel ou dans le soutien, sur les théâtres d'opérations extérieures ou sur le territoire national.

Ils contribuent pleinement en ce sens à la résilience de la Nation. Depuis plus d'un an, l'opération Sentinelle mobilise un grand nombre de militaires, dont un certain nombre, encore trop faible à mes yeux, de réservistes. Mais il nous faut tirer bien davantage profit de la réserve pour renforcer cette posture globale de « protection » dont a besoin notre pays. C'est l'objectif que je nous assigne aujourd'hui.

L'emploi de réservistes pour ces missions opérationnelles est désormais essentiel, car il permet aux armées de retrouver des marges Page 7 sur 20

de manœuvre, en apportant des effectifs supplémentaires, mais aussi en faisant bénéficier aux personnels d'active des compétences spécifiques que les réservistes développent dans leur activité civile.

La réserve revêt par ailleurs un rôle sociétal, qui se trouve également renforcé dans le contexte actuel.

L'élan citoyen observé à la suite des attaques terroristes doit trouver une réponse au sein de nos armées. L'une de ces réponses est claire : c'est l'engagement dans la réserve militaire. Elle est adaptée aux aspirations de toutes celles et tous ceux qui souhaitent faire œuvre utile pour la Nation, par une démarche citoyenne et concrète.

La réserve rassemble ainsi un grand nombre d'acteurs, issus du milieu étudiant, des salariés, des agents de la fonction publique, des artisans, des professions libérales... tous réunis autour d'une ambition : se mettre au service de nos armées, et à travers elles de la Nation. Ces réservistes, ces acteurs citoyens, sont aujourd'hui magnifiquement représentés, et je veux vous en remercier une nouvelle fois.

Votre diversité est une chance pour la Défense. Votre cohésion, dont cette assemblée est le symbole, est une force qu'il nous appartient d'insuffler à l'ensemble de la Nation.

Depuis leur création, les réserves contribuent aussi efficacement à la diffusion de l'esprit de défense et au renforcement du lien arméenation. A l'heure où nos militaires combattent sur tous les fronts pour

défendre nos valeurs et garantir la sécurité des Français, il est absolument nécessaire de préserver le lien entre les citoyens et les armées.

C'est là tout le rôle de tous les réservistes, mais plus particulièrement des réservistes citoyens. Ils ont une responsabilité essentielle pour promouvoir les valeurs de l'institution, mais aussi pour sensibiliser nos compatriotes aux enjeux de défense, et je veux pareillement les encourager.

*

Conscient de ces enjeux, personnellement mobilisé à leur sujet, j'ai souhaité dès 2012 rénover en profondeur notre politique de réserves. Cette rénovation est en cours, elle s'accélère, conformément à mon souhait : je veux aujourd'hui en renforcer encore l'ambition, pour tenir compte du contexte que j'ai rappelé, et répondre sans plus attendre aux besoins des armées comme aux aspirations de la société que nous constatons désormais.

Vous me permettrez de rappeler qu'il fut un temps où la réserve militaire, en dépit d'objectifs revendiqués par les différentes programmations, a servi de variable d'ajustement des exécutions budgétaires. Ce temps-là est révolu.

Dès 2012, je me suis efforcé de mettre un terme à ces vieilles habitudes. Dans le contexte créé par l'année 2015, il va sans dire qu'elles sont définitivement derrière nous.

Les budgets consacrés à la réserve, ainsi, sont passés de 71 millions d'euros en 2012 à près de 100 millions d'euros cette année. Ils seront augmentés de 85 millions d'euros par rapport à la LPM sur la période 2016-2018, soit une augmentation de 77% du budget annuel dédié à la réserve entre 2014 et 2018.

Bien sûr, les budgets ne font pas tout, mais ils sont aussi la marque d'une volonté, celle de porter la réforme d'ampleur que j'appelle de mes vœux et qu'il vous revient mettre en œuvre.

Une équipe a été mise en place dès 2015 pour conduire le projet « réserves 2019 ». Elle agit en cohérence avec les objectifs qui ont été fixés par le Président de la République en Conseil de défense, et récemment encore devant le Congrès, le 16 novembre dernier.

Je viens aujourd'hui préciser ses objectifs de 40 000 réservistes opérationnels avec une capacité permanente de déploiement de 1000 réservistes par jour pour les missions de protection sur le territoire national, que je veux voir atteints la fin de l'année 2018 au plus tard.

C'est un défi de taille, mais c'est là le niveau d'ambitions que nous devons poursuivre si nous voulons nous montrer à la hauteur des

circonstances. Je sais que je peux compter sur la mobilisation de la direction de projet, confiée au général de Raucourt, et de chacune de nos armées pour le relever avec succès. J'y veillerai personnellement.

Les efforts consentis pour lever le plus possibles les obstacles administratifs à l'accès à la réserve, pour renforcer les structures de recrutement et pour développer une communication ciblée ont d'ores et déjà permis une augmentation des effectifs pour la première fois depuis des années (+ 700 environ). En outre, je constate une première hausse des réservistes effectivement déployés sur le territoire national, avec désormais 450 personnels par jour en moyenne.

Nous vivons aujourd'hui une inflexion historique dans l'emploi de nos réserves par nos armées et nos services, et je m'en félicite. Cette inflexion, il nous faut l'accompagner et l'accentuer.

Ce renforcement se poursuivra donc cette année encore, alors que 2016 verra également des recrutements importants pour nos effectifs d'active. C'est une montée en puissance globale ambitieuse, qui est permise par les budgets dont je viens de parler.

Mais ces chiffres ne suffisent pas à dire mon ambition pour la réserve de demain.

Je veux en effet une réserve qui soit plus réactive, capable d'être engagée à chaque fois que les besoins l'exigent. C'est le sens des dispositions votées dans l'actualisation de la loi de programmation militaire, qui permet d'augmenter, en cas de menace sur la sécurité nationale, le nombre de jours d'activité des réservistes salariés et de réduire le préavis d'information de leurs employeurs. Je me félicite, à cet égard, de la relation de concertation et coopération très utile développée avec le MEDEF pour mettre au point les textes applicables.

En complément de cette réserve opérationnelle de premier niveau, nous devons être également en mesure de faire face à l'urgence, à l'imprévu, en **optimisant la réserve de disponibilité**, c'est-à-dire la possibilité de mobiliser d'anciens militaires durant 5 ans après leur départ de l'institution. Il est nécessaire à cette fin d'améliorer la gestion de cette réserve. Je me félicite à cet égard de l'expérimentation d'un rappel partiel par l'armée de Terre qui est programmée pour la fin du mois de mars. Nous en tirerons des enseignements profitables pour l'organisation future de cet outil.

L'objectif, pour toutes les réserves militaires, est de gagner en efficacité, dans le cas, notamment, d'une crise majeure dans laquelle la défense prendrait toute sa place aux côtés des forces du ministère de l'intérieur et des forces civiles des autres ministères.

Je veux également une réserve qui soit plus cohérente, adaptée aux besoins tout en tirant le meilleur profit des qualités de ses volontaires.

Concernant les réserves opérationnelles, nous devons rechercher une politique d'emploi qui assure une meilleure cohérence entre les

besoins opérationnels, le niveau de formation, la durée des missions et la pyramide des grades.

S'agissant de la réserve citoyenne, qui devient aujourd'hui la réserve citoyenne de défense et de sécurité, je souhaite qu'elle conserve ses spécificités militaires dans le cadre plus large de la réserve citoyenne interministérielle en cours de création. La bonne volonté et l'expertise des 3000 réservistes qui ont rejoint la réserve citoyenne de défense et de sécurité doivent être davantage sollicitées, car ces réservistes sont de véritables relais de la défense vers la société civile. Il revient à chacun, au sein des armées et du ministère, de s'y employer.

Pour atteindre rapidement les objectifs que j'ai fixés, j'ai demandé à l'équipe de projet « Réserve » de mener un certain nombre de chantiers.

Le premier d'entre eux concerne le lien avec le territoire. La présence des militaires est aujourd'hui inégalement répartie sur l'ensemble du territoire français. Les réserves constituent ici un levier que nous devons mettre à profit pour renforcer la présence de nos armées auprès de tous nos concitoyens.

C'est ainsi que nous avons décidé la création d'unités de réserve supplémentaires au sein de chaque armée, afin d'améliorer leur maillage territorial : 4 sections de réserve et d'appui (SRA) pour l'armée de l'Air, 21 Compagnies ROMEO pour la Marine et 17 unités élémentaires de réserve (UER) pour l'armée de Terre.

Ce sont également dans ces territoires que la réserve citoyenne a bien sûr le plus à apporter, pour garantir partout le lien armée-nation.

Un autre axe majeur du projet porte sur la jeunesse, qui doit être au cœur de nos objectifs, à la fois pour les réserves opérationnelle et citoyenne.

J'ai eu l'occasion de le dire à maintes reprises, le métier de militaires requiert toute la vigueur et l'énergie des jeunes générations, dans le corps et dans l'esprit. Plus que jamais, nous avons donc besoin de jeunes gens convaincus et volontaires au sein de nos armées.

Autre grand chantier, il nous tirer un meilleur profit de l'expertise des réservistes, en complément de celle détenue par les forces d'active. Je souhaite ici voir émerger une réserve de spécialistes, opérationnels ou citoyens, qui soient désireux d'apporter leurs compétences et leur expérience aux armées pour lutter contre les nouvelles menaces.

Dans cette perspective, il est nécessaire d'améliorer le recours à des réservistes dans des domaines hautement spécialisés – je pense en particulier à la cyberdéfense, qui constitue l'une de nos priorités les plus impérieuses.

Le développement de la réserve de la Cyberdéfense répond parfaitement à ce besoin. Cette structure permanente, mise en place en Page 14 sur 20

avril prochain, sera composée de cadres d'actives, de réservistes citoyens et de réservistes opérationnels, tous mobilisables en cas de cyber attaque majeure. Elle va rapidement monter en puissance, avec l'objectif de mobiliser, à l'été 2019, 400 réservistes opérationnels et 4000 réservistes citoyens, qui seront en mesure d'aider à rétablir et sécuriser nos réseaux dans le cas d'une attaque.

Des spécialistes sont également nécessaires pour contribuer à la reconstruction post-conflit et l'action d'influence indirecte-économie. C'est la raison sera créée pour laquelle une cellule dédiée à l'EMA, en interface avec le ministère des affaires étrangères. Ce ne sont là que quelques exemples. Il y en a bien sûr d'autres, que je souhaite voir pareillement développés.

*

Les quelques chantiers que je viens de mentionner contribuent, avec d'autres, à la montée en puissance des réserves, que je nous fixe comme ambition de court terme et que le Président de la République a lui-même appelée de ses vœux.

Cette nouvelle réserve d'emploi devra contribuer plus fortement à la protection du territoire national et à la sécurité des Français. Elle renforcera ainsi la capacité de l'Etat à réagir en cas de crise majeure. Elle constituera le socle, éventuellement, d'une **garde nationale**, militaire, composée des réserves des armées et de la gendarmerie nationale, déployée en métropole pour assurer des missions de défense

et de sécurité telles que la surveillance et la protection de sites, le contrôle de zones ou le soutien des opérations.

*

Pour que cette réserve des armées soit au rendez-vous des attentes fortes qui s'expriment à son endroit, au-delà des chantiers que j'ai déjà évoqués, j'ai fixé plusieurs axes de progrès.

En premier lieu, je souhaite **une nouvelle gouvernance**, qui réponde à cette ambition d'avoir une nouvelle réserve.

La réserve a pu, par le passé, souffrir d'un manque de visibilité et de cohérence. Une gouvernance renouvelée, offrant à la société civile, aux réservistes comme aux armées une organisation lisible et simplifiée, sera le gage de l'efficacité de la nouvelle dynamique dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui.

Le fonctionnement des réserves doit être également simplifié et fluidifié. La complexité des démarches est un véritable frein à l'emploi de réservistes, j'en ai conscience. Il est donc impératif que les procédures de gestion administrative se trouvent facilitées, pour les réservistes comme pour leurs employeurs dans les armées. L'outil numérique doit permettre ici de favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et le besoin, en permettant par exemple de consulter immédiatement le profil et la disponibilité du réserviste.

La réserve doit être par ailleurs mieux connue de nos concitoyens.

Je souhaite ici que l'engagement exemplaire des réservistes soit davantage valorisé, que leurs mérites ne soient pas laissés sous silence. Il est indispensable de développer, de toutes les manières possibles, la connaissance et l'attractivité de la réserve au sein de la société civile. Il nous appartient de faire en sorte que chaque citoyen ait la possibilité de choisir de s'engager pour son pays. Je pense aux jeunes en particulier, auxquels la défense s'adresse notamment à travers les parcours de citoyenneté qu'elle développe, tissant ainsi très tôt des liens forts avec eux.

Je demande, dès aujourd'hui, la mise en place d'un recrutement plus volontariste mais aussi plus cohérent. Cette démarche devra aussi cibler de nouveaux viviers, comme les étudiants ou les demandeurs d'emploi.

Il faudra également mieux exploiter la ressource issue de nos rangs, en associant les jeunes du Service Militaire Volontaire ou les volontaires du service civique, ainsi que les anciens militaires, en tenant compte de leurs expériences passées.

Je veux encore accroître la fidélisation des personnels, la valorisation de leurs parcours. La montée en puissance des réserves impose en effet d'optimiser l'employabilité des réservistes, en définissant des parcours de formation normés, en améliorant la périodicité des entrainements, ou encore en favorisant la proximité géographique. Autant de défis à relever.

L'engagement dans la réserve pourrait, pour prendre un exemple concret, être reconnu dans le cadre de la formation, initiale ou professionnelle.

Enfin, la montée en puissance doit impliquer le plus possible les employeurs et leur esprit de défense. Les réservistes, il faut le rappeler, exercent le plus souvent une activité à côté de leur engagement militaire. Leurs employeurs sont donc directement concernés par ces périodes de mobilisation.

Ces Assises sont d'ailleurs l'occasion, à travers les *Prix de la réserve* qui seront décernés tout à l'heure, d'encourager et de saluer **la contribution des entreprises, des collectivités territoriales et des administrations,** qui soutiennent les réserves, parfois même en accordant à leurs employés des facilités qui leur permettent de concilier au mieux leur activité civile avec la réserve militaire. Les employeurs sont en cela une clé essentielle du dispositif. Nous devons les consulter, travailler étroitement avec eux, pour ne pénaliser ni les entreprises ni leurs salariés réservistes.

Pour cette raison, le projet de rénovation des réserves doit s'accompagner d'une coopération toujours plus forte avec les entreprises dont je salue les représentants qui sont présents ou viendront aujourd'hui, comme le MEDEF ou la CGPME.

Cette coopération passe notamment par les conventions que le ministère signe avec les entreprises qui souhaitent plus particulièrement contribuer à l'effort de défense en facilitant l'engagement dans la réserve pour leurs salariés. Le pacte PME-défense poursuit d'ailleurs le même objectif, en tenant compte des singularités et des contraintes que rencontrent les entreprises de taille moyenne dans ce domaine.

La contrainte n'est pas moins grande pour les agents de la fonction publique. Mais celle-ci se doit d'être exemplaire. Il revient ici au ministère de la défense de faire preuve de dynamisme et de créativité, en incitant très activement nos agents à s'engager dans la réserve et en leur proposant 15 jours d'activité de réserve sur leur temps de travail. C'est un objectif qui s'impose désormais à nous tous.

Je souhaite enfin que tous les réservistes, quel que soit leur employeur, n'hésitent plus à afficher leur engagement, et expriment même une juste fierté.

Il est clair que cet engagement fait de vous, réservistes, des citoyens particuliers, prêts à mettre de côté des périodes de repos, de loisir, de temps auprès de vos proches, pour vous consacrer à vos concitoyens, à travers la défense et la sécurité de votre pays. Cette motivation exceptionnelle participe au quotidien au succès de nos armées, à l'efficacité de la gendarmerie, qui, dans cette période troublée, sont plus que jamais nécessaires.

Les Assises auxquelles vous participez aujourd'hui sont un moment important. Elles doivent nous permettre d'orienter nos réflexions, à court et moyen terme, sur le futur d'une réserve que je veux toujours plus engagée au service de la défense de notre pays. Dans cette perspective, je compte sur chacun d'entre vous.

En vous souhaitant une excellente journée de travail et d'échanges, je vous redis très simplement ma fierté de pouvoir compter sur votre force de réservistes. Aujourd'hui plus que jamais, vous êtes au cœur de la politique de défense de la France, dans des temps difficiles qui vous rendent particulièrement nécessaires.